

REDACTION ADMINISTRATIVE

DUREE : ~~1~~ HEURE\$ 30mn

SUJET :

Monsieur Lionnel KOLAWOLE, BP 78 Bohicon, par lettre en date du 5 octobre 2016, a demandé au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Monsieur Daniel TOSSOUVI, de lui délivrer une autorisation de port d'armes.

Le Ministre a transmis la requête de l'intéressé, au Directeur Général de la Police Nationale, avec les annotations suivantes : étudiez la requête et soumettez à ma signature, un projet de lettre de réponse à lui adresser, à l'issue de l'étude que vous aurez faite.

Entre temps, le Ministre de l'Intérieur et la Sécurité Publique est allé, du 15 au 25 octobre 2016, en mission en République Démocratique du Congo ; alors, Monsieur Paulin ADJAMONSI, Ministre chargé de la Décentralisation, a assuré son intérim.

Il est à retenir, en outre, que le Secrétariat Général de la Police Nationale est sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général de la Police Nationale et que, tout document à la signature du Ministre, doit être préalablement visé par le Secrétaire Général du Ministère et par le Directeur de Cabinet du Ministre.

TRAVAIL A FAIRE

Rédiger la lettre N° 195 du 20 octobre 2016, dont le projet est préparé par le Secrétaire Général de la Police Nationale et par laquelle, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a invité Monsieur KOLAWOLE, à venir compléter son dossier, par une photo d'identité.